

Loi sur l'autonomie des universités



Non à la privatisation des facs !

D'après Fillon, il s'agissait « peut-être de la loi la plus importante » dans les 5 ans. La ministre de l'enseignement supérieur nous explique qu'il s'agit de construire la « nouvelle université » au service de « l'égalité des chances ». Rappel : la loi dite d' « Egalité des chances » est celle qui comprenait le CPE, le travail de nuit dès 15 ans... et contre laquelle nous avons été des milliers à nous mobiliser. Est-ce que cette nouvelle loi « relative aux libertés et responsabilités des universités » vaut mieux ?

Pré-inscription ou sélection ?

Cette loi s'attaque à un droit fondamental : le droit pour tous les bacheliers de s'inscrire dans la filière et l'université de son choix. Désormais, pour avoir droit de s'inscrire dans une université, il faudra avoir effectué une demande de pré-inscription dans cette université dans le cours de la terminale. Certaines universités, comme Paris 6, proposent déjà des inscriptions sur dossier en première année. Quant à Paris 7 par exemple, ce sont des entretiens préalables à l'inscription en première année dans certaines filières

Faire des études est pour beaucoup d'entre nous la seule façon de s'en sortir. Ne laissons pas la sélection s'installer !

Financement privé : la fac aux mains des patrons !

Cette loi donne la possibilité aux directions d'universités de gérer elles-mêmes l'embauche et la carrière des personnels enseignants comme non-enseignants : le président d'université pourra licencier les personnels ou au contraire payer plus ... Avec cette loi, les facs pourront recourir à des financements privés : vu que l'État ne donne pas assez de moyens aux universités, les entreprises vont s'engouffrer dans la brèche. Elles favoriseront ce qui est rentable pour elles. La concurrence entre universités va s'accroître et les inégalités entre universités et filières vont exploser. Les universités vont être gérées comme

des entreprises : de plus en plus de patrons siègeront dans les Conseils d'administration des universités, qui pourront même décider de vendre leurs bâtiments et leurs terrains ! L'objectif de la classe dirigeante est de généraliser les diplômes qui ne donnent pas de réels droits dans le monde du travail mais totalement adaptés aux besoins des entreprises, comme les licences pro.

L'enjeu

Sarkozy multiplie les attaques contre nos droits. Franchise médicale, peines planchers... Et avec le service minimum, il s'attaque au droit de grève. Les organisations traditionnelles, face à ce rouleau-compresseur, ne font rien ou presque. Si les jeunes, et notamment les étudiants, ne bougent pas, les salariés vont se dire : « si même les jeunes ne font rien, c'est qu'il n'y a rien à faire... ». Mais si nous relevons le défi, et que nous nous mobilisons contre l'autonomie des universités, le climat changerait, et les travailleurs pourraient redresser la tête.

Dès maintenant, nous devons regrouper les forces prêtes à agir dans les universités, les organisations mais également tous les étudiants prêts à agir. Il faut de grandes campagnes d'information précises sur le contenu de la loi, puis organiser rapidement des Assemblées Générales.

Le mouvement étudiant doit être un levier pour un affrontement de l'ensemble des jeunes et des travailleurs contre le gouvernement Sarkozy-Fillon !

Pour prendre contact avec les JCR :

Nom : Prénom :
Age :
Email :
Téléphone :
Adresse :
Ville :
Code postal :

Jeunesses Communistes Révolutionnaires

www.jcr-red.org - jcr@jcr-red.org - 01 48 70 42 30 - 2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil